

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES PLACES SAISONNIERES AU PORT DE HOURTIN



INFORMATION IMPORTANTE A CONSULTER AVANT DE RESERVER DEFINITIVEMENT VOTRE PLACE DE LOCATION SAISONNIERE

Ce document vous présente une vue du port de HOURTIN et des emplacements réservés aux saisonniers afin de vous situer et d'être certains de votre choix.
Aucune réclamation ne sera prise en compte par la capitainerie pour un changement de place et si changement d'avis la place réservée ne sera pas remboursable.

AMARRAGE D'UN BATEAU AU POTEAU

